

Compte rendu de la réunion du Comité consultatif autochtone (CCA)

Du 21 au 23 novembre et le 1^{er} décembre 2023

Réunion en ligne

Le Comité consultatif autochtone (CCA) de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (l'Agence) a tenu une réunion hybride du 21 au 23 novembre et le 1^{er} décembre 2023. Le premier jour, un des coprésidents ouvre la réunion en procédant à la reconnaissance territoriale et en prononçant un mot d'ouverture.

Aperçu de la décision de la CSC

Le membre d'office fournit le contexte entourant la décision de la Cour suprême du Canada (CSC) selon lequel le régime fédéral d'évaluation d'impact est en grande partie inconstitutionnel puisqu'il est *ultra vires* du Parlement en vertu de la Constitution. L'Agence agit rapidement afin de proposer des modifications ciblées et significatives à la Loi.

Lors des deux premiers jours de la réunion, un représentant de l'équipe des Affaires législatives et réglementaires de l'Agence présente les éléments clés de l'avis au CCA. Le représentant de l'Agence et le membre d'office expliquent qu'il subsiste une incertitude quant aux prochaines étapes à la suite de la décision.

Questions et préoccupations principales soulevées par les membres du CCA :

- De quelle façon la Couronne fédérale s'assurera-t-elle que les droits des Autochtones seront respectés dans les cas où les provinces assumeront un rôle plus important?
- Veiller à ce que le respect des droits et la prise en compte des points de vue des Autochtones lors de la prise de décision finale soient maintenus et renforcés.
- Maximiser la capacité du gouvernement fédéral à protéger l'environnement et renforcer la coopération fédérale et provinciale.
- Des préoccupations sont soulevées quant aux animaux terrestres ne relevant plus d'un domaine de compétence fédérale. Un lien avec les droits des Autochtones serait nécessaire pour que ceci soit maintenant examiné par une autorité fédérale.

Discussion sur le rôle du CCA dans les modifications à la LEI

Un des coprésidents propose un plan à deux volets : 1) le CCA formulera des conseils de haut niveau lors de la réunion de janvier 2024; 2) former un petit sous-comité composé de membres du CCA afin de travailler en étroite collaboration avec l'Agence sur des modifications précises.

On discute ensuite de la portée et du calendrier des activités du sous-comité, ainsi que de la portée des modifications à la LEI.

Plusieurs membres du CCA expriment des préoccupations quant au calendrier de mobilisation et au fait que le sous-comité n'aurait qu'une capacité limitée à rendre compte à l'ensemble du comité. Puisque les membres ne parviennent pas à en venir à un consensus, le coprésident retire le deuxième volet du plan dans un courriel envoyé le 4 décembre 2023 à la suite de la réunion.

Participants

Coprésidents du CCA

Kyle Vermette

Rachel Olson

Membres du CCA

Paul Jones

Angel Ransom

Jocelyn Gosselin

Julia Kennedy-Francis

Stanley Oliver

Sue Chiblow

Melody Lepine

Jennifer Campbell

Chevaun Toulouse

Florence Catholique

André Michel

Walter Andreeff

Agence d'évaluation d'impact

Ian Ketcheson

Janice Zeitz

Daniel Ducharme

Sara Quaile

Sarah Jackson

Erin Gilmer